

Ecole maternelle : « Un enfant qui joue apprend mieux »

A la rentrée 2019, l'école sera obligatoire à partir de 3 ans. Pour Jean-Michel Blanquer et Boris Cyrulnik, la maternelle doit être un lieu de socialisation et d'épanouissement

ENTRETIEN

Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a chargé le neuropsychiatre Boris Cyrulnik d'organiser et d'animer les Assises de la maternelle, les 27 et 28 mars. Tous deux en décryptent les enjeux, à commencer par l'annonce faite, ce mardi, par Emmanuel Macron, à l'ouverture de cet événement : l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans.

Le président de la République a annoncé, en ouverture des Assises de la maternelle, l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, contre 6 ans aujourd'hui. Quelle est la portée de cette annonce ?

Jean-Michel Blanquer Depuis les lois Ferry de 1882, on n'a connu que trois étapes d'allongement de la scolarité obligatoire, progressivement portée de 12 à 16 ans. En abaissant à 3 ans l'âge de l'entrée à l'école, on agit sur l'amont pour la première fois. Cette annonce a une portée symbolique forte, mais aussi des conséquences pratiques fondamentales : elle reconnaît l'importance décisive des premières années de vie pour les apprentissages. On en avait l'intuition depuis plusieurs siècles ; on en a désormais la démonstration grâce aux sciences cognitives, et notamment la psychologie.

Concrètement, qu'est-ce que cela va changer, alors que la quasi-totalité des enfants fréquente déjà les bancs de la maternelle ?

J.-M. B. Si 97 % des élèves sont déjà scolarisés à 3 ans, près de 25 000 enfants ne fréquentent pas la maternelle. Par ailleurs, cette

moyenne nationale cache des réalités territoriales disparates. Dans certains départements d'outre-mer, nous n'allons pas au-delà de 70 %. En Corse, le ratio atteint 87 %, et à Paris, 93 %. Une école maternelle rénovée peut être bénéfique à tous, notamment pour compenser les inégalités pour les enfants les plus défavorisés.

Cela fait des années que l'on oppose la pédagogie du jeu à la pédagogie des préapprentissage. Peut-on sortir de cette querelle ?

J.-M. B. Il est temps de dépasser le débat stérile tendant à opposer les enjeux d'épanouissement aux enjeux de connaissances. L'enfant arrive en maternelle avec une curiosité en éveil. Au nom du bonheur, on voudrait se détacher des enjeux scolaires, alors qu'on peut, très tôt, développer chez l'enfant le lan-

gage et même une conscience prégrammaticale en misant sur le jeu, la lecture à voix haute, les contes mimés...

Boris Cyrulnik Ces querelles philosophiques m'étonnent. On devrait apprendre dans l'ennui ; le jeu ne serait que perte de temps... Les recherches en sciences cognitives montrent le contraire : l'enfant qui joue apprend mieux, l'enfant qui pratique la musique accède au langage et à la socialisation plus tôt, plus facilement. Plus un enfant est porté par un environnement sécurisant, plus il explore, s'ouvre et prend plaisir à apprendre.

L'école maternelle pour laquelle vous plaidez met la langue au premier plan. Faut-il si tôt dans la scolarité insister sur le français, quitte à transformer, comme le redoute une frange des enseignants, la maternelle en « antichambre » du CP ?

B. C. Le langage est un enjeu fondamental : comprendre les mots, leur sens, rend capable de représentations abstraites tout en développant la capacité d'être en relation. Cela ne peut que participer à construire la confiance en soi de l'enfant et le motiver à apprendre, découvrir. L'école offre un véritable bain langagier, que ce soit par les professionnels adultes qui participent à sa vie que par les relations des enfants entre eux : c'est un élément capital, notamment pour ceux n'ayant peut-être pas pu profiter d'une richesse langagière avant leur arrivée à l'école.

J.-M. B. La maternelle ne doit pas avoir peur de se fixer comme objectif l'enrichissement du vocabulaire, la maîtrise du plus de mots possible à un moment de la vie où cela est à la fois facile et structurant. Il ne s'agit pas d'apprendre à nos tout-petits des listes de vocabulaire. Non : ils peuvent se familiariser avec les mots et même la syntaxe en jouant ou en chantant. Ne pas se saisir de cet enjeu, c'est renoncer à lutter contre la première inégalité entre les enfants, qui est le nombre de mots qu'ils maîtrisent – ou non – à 6 ans.

Chaque enfant doit, à cet âge, pouvoir entrer dans la lecture et l'écriture, mais à son rythme. Cela peut plaider en faveur de classes mêlant les âges – nous en débattons.

La place essentielle de la langue ne vient-elle pas d'être réaffirmée dans les nouveaux programmes scolaires ?

J.-M. B. Je ne crois pas nécessaire de revoler en profondeur les programmes scolaires, même si des inflexions ou des ajustements s'avèreront peut-être nécessaires. Les programmes sont vivants et il est donc normal que certaines choses évoluent à la lumière des débats que nous aurons.

Les enseignants de maternelle ont

le même statut, la même formation, et passent le même concours que leurs collègues de l'élémentaire. Faut-il rompre avec cela ? Une certification spécifique s'impose-t-elle ?

B. C. Les professeurs des écoles, recrutés à bac + 5, ont déjà un niveau universitaire élevé. Ce niveau est-il pour autant adapté à l'accueil de jeunes enfants ? A 3 ans, les enfants débent à peine l'aventure de la parole ; ils parlent généralement depuis dix mois. Au premier jour d'école, un tiers d'entre eux, exposés à des difficultés psychiques ou sociales (deuil, précarité, violences conjugales), sont inhibés ou « insécures », selon l'anglicisme que je m'autorise. L'enjeu pour l'école est d'introduire de l'affect afin d'aider ces enfants à entrer dans les apprentissages. Cela peut très vite être réparé ! Formés à ce qu'on appelle la « théorie de l'attachement », les enseignants mais aussi les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) peuvent être des personnes-ressources pour accompagner, voire porter les enfants qui en ont le plus besoin.

J.-M. B. J'ai préconisé, par le passé, une certification spécifique pour les enseignants de maternelle. On verra si cette idée ressort des assises. Entre la maternelle et l'élémentaire, il y a, de fait, une différence mais certainement pas une frontière étanche. Il faut conserver le même statut et pouvoir continuer à passer d'un univers à un autre.

Des syndicats d'enseignants craignent que la scolarisation avant 3 ans soit abandonnée...

B. C. A 2 ans, si deux tiers des enfants sont déjà prêts à mettre en jeu cette transaction entre le « chez soi » et le monde de l'école, manifestant un plaisir d'explorer ce nouvel univers, un petit pourcentage – de l'ordre de 20 % – aurait besoin de gagner encore en maturité et peut manifester un syndrome psycho-traumatique en intégrant précocement une classe. Cela plaide pour ne pas faire de l'école à 2 ans une obligation.

J.-M. B. Le débat est ouvert. Dans certains cas, l'école à 2 ans peut fonctionner, mais cela ne peut être vu comme l'alpha et l'oméga. Le maître mot, en la matière, est le pragmatisme. Il faut une approche au cas par cas.

On sait aujourd'hui que les apprentissages précoces peuvent être pénalisés par l'exposition des enfants aux écrans. Que faire pour y remédier ?

J.-M. B. Notre société souffre d'une addiction généralisée aux écrans. Il faut se saisir de ce problème pour ce qu'il est, une question de santé publique, dans le dialogue avec les parents. Cela ne veut pas dire que le numérique doit être absent de l'école, mais il faut être

attentif à ne pas survaloriser les nouvelles technologies à un âge trop précoce.

B. C. Devant un écran, l'enfant est passif. Il est médusé, littéralement, et il n'apprend rien. Or, les enfants ont déjà, avant de parler, un tour de parole, un « tour de babyl », si vous me permettez ce jeu de mots lacanien, qui fait que l'enfant se synchronise avec l'adulte même dans l'échange préverbal. A 3 ans, il sait

« parler avec ». Un enfant devant un écran est privé de ce type d'échanges. Cela ne pose pas seulement problème pour l'acquisition du langage, mais aussi dans le développement des capacités relationnelles. Aujourd'hui, on peut mesurer le développement de l'empathie en observant le cerveau des enfants. Or, devant un écran, il ne se passe plus rien. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR

MATTEA BATTAGLIA ET VIOLAINE MORIN

LES CHIFFRES

788 000

Nombre approximatif d'enfants scolarisés à 3 ans, l'âge de l'entrée en petite section de maternelle, à la rentrée 2016.

25 000

Nombre estimé d'enfants non scolarisés à 3 ans.

25,5

Nombre moyen d'enfants face à un enseignant.

1 000

Nombre estimé de postes « équivalent temps plein » qui seront nécessaires à la scolarisation de tous les enfants dès 3 ans. (Source : service statistiques du ministère de l'éducation nationale)

Pour les enseignants, des « lignes rouges » à ne pas franchir

La communauté éducative s'inquiète notamment que les enfants de 2 ans ne puissent plus être accueillis

A la veille des assises de la maternelle, convoquées mardi 27 et mercredi 28 mars, les pronostics sur la future maternelle allaient bon train. Y aura-t-il des dédoublements en maternelle comme dans certaines classes de CP ? L'introduction de « listes de mots » ou d'une deuxième langue vivante ? Une certification spécifique pour les professeurs de maternelle ? Des inflexions dans les programmes ? En amont, personnels et parents d'élèves ont fait état de leurs questionnements autant que des « lignes rouges » qu'ils ne veulent pas voir franchies. Enfin, l'annonce de l'instruction obligatoire à 3 ans, à la rentrée 2019, contre 6 ans actuellement, signera-t-elle la fin de la scolarisation dès deux ans ?

La place des sciences cognitives

Les syndicats, qui regrettent de ne pas avoir été associés à ces assises, font de leur programmation une lecture critique. « D'un exposé à l'autre, il n'y a guère de débat, mais l'expression d'une culture de l'entre-soi », tacle-t-on au SNUipp. « Peu de contradictoire », renchérit-on du côté des professeurs de

maternelle. Mémoire de l'enfant, sommeil, musique, émotions... Les sujets convoqués font, disent-ils, la part belle aux sciences cognitives, au détriment des sciences de l'éducation. « On peut imaginer, demain, que l'utilisation de logiciels, de protocoles ou d'outils cognitifs primera, en classe, sur la formation de l'enseignant », avance-t-on dans les rangs de la FCPE.

Si M. Blanquer n'a jamais caché son intérêt pour ce pan, récent, de la recherche, l'inquiétude des personnels est montée d'un cran avec la nomination, en novembre 2017, du professeur de psychologie cognitive Stanislas Dehaene à la tête d'un conseil scientifique de l'éducation nationale. Un appel lancé, dans la foulée, par le SNUipp-FSU

pour « développer et diffuser la recherche, toute la recherche, dans tous les domaines intéressant l'école » a été signé par une cinquantaine de personnalités de renom... dont le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, choisi par le ministre pour animer ces assises.

« Primarisation » et « système intégré » En mettant l'accent sur la « maternelle du langage »,

M. Blanquer s'attend-il à ce que les enseignants fassent usage des « listes de mots » introduites, en 2008, du temps de Xavier Darcos ? La question est en tout cas posée par le SNUipp-FSU, qui redoute une pression accrue sur la dernière année de maternelle, transformée en « antichambre » du CP. La mise en place, sous la gauche, d'un cycle englobant les trois années de maternelle, quand, auparavant, la grande section était rattachée au CP et au CE1, entend lutter contre ce phénomène. « A l'échelle de l'OCDE, on note la tendance à faire de la dernière année de maternelle un pré-CP obligatoire, mais avec une pédagogie adaptée », souligne Eric Charbonnier, analyste auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Une autre tendance à l'échelle internationale fait tiquer le monde enseignant : l'essor d'un « système intégré » d'accueil des jeunes enfants, de 1 à 5-6 ans, adopté en Allemagne, au Royaume-Uni... Une note que vient de publier France Stratégie, organisme de conseil placé auprès de Matignon, plaide pour cette architecture nouvelle.

La remise en cause de l'école à 3 ans La gauche, qui l'avait affichée comme une priorité, n'a pas tenu sa promesse d'en accroître la part : à l'âge de 2 ans, moins de 12 % des enfants sont aujourd'hui accueillis en maternelle, ratio qui

stagne depuis 2011, contre plus de 30 % dans les années 1990. Or, à écouter la communauté éducative, la baisse pourrait reprendre. « Pour permettre les dédoublements en CP, on puise dans tous les viviers, affirme-t-on au SNUipp, celui de la préscolarisation, comme celui des remplaçants, des maîtres spécialisés ou surnuméraires. » Au cabinet du ministre, on fait valoir des « retours très contrastés » sur le sujet. « Quand vous proposez une classe de toute petite section, que les locaux sont adaptés, scolariser un enfant avant 3 ans a du sens, mais, si c'est pour mêler une poignée de tout-petits à une classe lambda, on en arrive vite à un constat d'échec », assure Fanny Anor, conseillère spéciale de M. Blanquer. Sur ce sujet, dit-elle, le « pragmatisme » doit prévaloir : l'accueil à 2 ans peut se faire aussi bien en maternelle qu'en crèche ou en jardin d'enfants. ■

M. BA.